

BULLETIN D'INSCRIPTION A L'AVEVENTURE CHABLAISIENNE

NOM DE L'EQUIPE :

PARCOURS : PETIT TEIGNEUX GRAND CORIACE P'TIO DECOUVERTE

CATEGORIES : Femme Homme Mixte - 16 ans
(uniquement petit teigneux)

AVENTURIER A

NOM – Prénom : Né(e) le :/...../..... Sexe :

Adresse :

Tél :/...../...../...../..... Email :

AVENTURIER B

NOM – Prénom : Né(e) le :/...../..... Sexe :

Adresse :

Tél :/...../...../...../..... Email :

Je joins à ce bulletin mon certificat médical ou une copie de licence de sport d'endurance de l'année ainsi qu'un chèque de 80 ou 90 Euros selon la date d'inscription pour le grand coriace et le petit teigneux et de 20 Euros pour le P'tio découverte à l'ordre de HAUTE SAVOIE AVENTURE, ainsi qu'une **enveloppe timbrée** au nom et adresse d'un des coéquipiers pour confirmation d'inscription.

EXTRAIT DE REGLEMENT

ARTICLE 1 : L'ORGANISATION

1.1 L'aventure chablaisienne est une épreuve multisports nature organisée par l'association Haute-Savoie Aventure. Elle aura lieu le dimanche 8 juin 2008 dans la région du Chablais.

ARTICLE 2 : LE PARCOURS

2.3 Des épreuves peuvent être modifiées, ajoutées, supprimées ou neutralisées si l'organisation le juge nécessaire.

ARTICLE 3 : L'INSCRIPTION

3.4 La date limite d'inscription est fixée au 31 mai 2008. Au delà, toute inscription est majorée de 10 EUROS.

3.5 Le nombre d'équipes est limité à 150, toutes catégories confondues.

ARTICLE 4 : LES CONCURRENTS

4.2 L'âge minimum pour participer au raid est de 14 ans révolu. (sauf p'tio : 10 ans) Les concurrents de moins de 18 ans doivent fournir une autorisation parentale jointe à l'inscription.

4.4 Par le seul fait de s'engager, tout concurrent atteste savoir nager au moins 100 mètres

ARTICLE 5 : LA SECURITE

5.1 L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur. Les concurrents assurent leur risque d'accident. Leurs matériels est assuré par l'organisation, à l'intérieur des parcs VTT, depuis le départ de la course et jusqu'à l'arrivée du concurrent.

5.2 Le port du casque attaché est obligatoire durant toutes les épreuves

5.6 L'organisation se réserve le droit d'arrêter la progression des équipes si le temps maximum de passage est dépassé.

ARTICLE 6 : LE CLASSEMENT

6.1 Le classement est établi pour les catégories femmes, mixtes, hommes, jeunes sur le teigneux et le coriace, une seule catégorie pour le p'tio. Seules les équipes se présentant complètes à l'arrivée seront classées.

ARTICLE 7 : CONTROLES DE PASSAGE

7.1 plusieurs contrôles de passage doivent être pointés. Ces contrôles de passage correspondent à des contrôleurs ou à une balise munie d'un poinçon.

ARTICLE 12 : ANNULATION-REMBOURSEMENT

12.3 les équipes ne se présentant pas à l'épreuve sans avoir averti préalablement l'organisation, et quelque soit la raison du désistement, ne peuvent prétendre à aucun remboursement des frais d'inscription, ni à aucun report d'inscription.

Règlement complet sur le site internet
www.aventure-chablaisienne.com
et le jour de la course au départ.

La signature de l'inscription des deux aventuriers implique l'adhésion complète au règlement de l'épreuve.

SIGNATURE AVENTURIER A

SIGNATURE AVENTURIER B

BULLETIN D'INSCRIPTION A L'AVEVENTURE CHABLAISIENNE

NOM DE L'EQUIPE :

PARCOURS : PETIT TEIGNEUX GRAND CORIACE P'TIO DECOUVERTE

CATEGORIES : Femme Homme Mixte - 16 ans
(uniquement petit teigneux)

AVENTURIER A

NOM – Prénom : Né(e) le :/...../..... Sexe :

Adresse :

Tél :/...../...../...../..... Email :

AVENTURIER B

NOM – Prénom : Né(e) le :/...../..... Sexe :

Adresse :

Tél :/...../...../...../..... Email :

Je joins à ce bulletin mon certificat médical ou une copie de licence de sport d'endurance de l'année ainsi qu'un chèque de 80 ou 90 Euros selon la date d'inscription pour le grand coriace et le petit teigneux et de 20 Euros pour le P'tio découverte à l'ordre de HAUTE SAVOIE AVENTURE, ainsi qu'une **enveloppe timbrée** au nom et adresse d'un des coéquipiers pour confirmation d'inscription.

EXTRAIT DE REGLEMENT

ARTICLE 1 : L'ORGANISATION

1.2 L'aventure chablaisienne est une épreuve multisports nature organisée par l'association Haute-Savoie Aventure. Elle aura lieu le dimanche 8 juin 2008 dans la région du Chablais.

ARTICLE 2 : LE PARCOURS

2.4 Des épreuves peuvent être modifiées, ajoutées, supprimées ou neutralisées si l'organisation le juge nécessaire.

ARTICLE 3 : L'INSCRIPTION

3.5 La date limite d'inscription est fixée au 31 mai 2008. Au delà, toute inscription est majorée de 10 EUROS.

3.6 Le nombre d'équipes est limité à 150, toutes catégories confondues.

ARTICLE 4 : LES CONCURRENTS

4.3 L'âge minimum pour participer au raid est de 14 ans révolu. (sauf p'tio : 10 ans) Les concurrents de moins de 18 ans doivent fournir une autorisation parentale jointe à l'inscription.

4.5 Par le seul fait de s'engager, tout concurrent atteste savoir nager au moins 100 mètres

Règlement complet sur le site internet
www.aventure-chablaisienne.com
et le jour de la course au départ.

La signature de l'inscription des deux aventuriers implique l'adhésion complète au règlement de l'épreuve.

SIGNATURE AVENTURIER A

SIGNATURE AVENTURIER B